

BDO FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 8 633 854,80 euros
Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
500 492 004 RCS PARIS

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 1^{er} JUILLET 2025**

[...]

SEPTIEME RÉOLUTION

Réduction du capital social par voie d'annulation de titres autodétenus

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide au regard de l'article L227-18 du code de commerce, de **réduire le capital de 210 664,80**, pour le ramener, *sous réserve de la réalisation définitive de l'augmentation de capital susvisée*, de 8 633 876,40 euros à 8 423 211,60 euros, par voie d'annulation de **19 500 actions A** de 10,80 euros de nominal chacune et **6 actions D** de 10,80 euros de nominale autodétenues par notre Société.

La différence entre la valeur nominale des actions autodétenues annulées (210 664,80 euros) et le prix global de rachat (1 831 521 euros), **soit 1 620 856,20 euros** sera imputée en totalité sur le compte « *prime d'émission* ».

La constatation de la réduction de capital ne pourra intervenir qu'à l'expiration du délai d'opposition des créanciers sociaux.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'effet de réaliser et de constater l'annulation du nombre d'actions ainsi décidé et de mettre à jour les statuts et effectuer toutes formalités y afférent.

Cette résolution est adoptée par 637.143 voix ayant voté pour, 6.251 voix ayant voté contre et 10.002 voix s'étant abstenues.

HUITIEME RÉOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Cabinet **BDO AVOCATS ATLANTIQUE**, société d'avocats interbarreaux sise 4 rue Manuel à LA ROCHE SUR YON (85) pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par 612.640 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

[...]

Certifié Conforme
La Directrice Générale

Signé par :

08EB7A778CE47E...